



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

Réunion du
COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION
CCJ-190827
Le 27 août 2019
à 13 h 30
Cabinet du recteur Pavillon Léopold-Taillon
Campus de Moncton

PROCÈS-VERBAL
Comité conjoint de la planification • CCJ-190827



PRÉSENCES

Membres

Keith Coughlan, président
 Jacques Paul Couturier
 Edith Doucet
 Mathieu Lang
 Samuel LeBreton
 Jean-François Thibault

Autres personnes présentes¹

Lynne Castonguay, secrétaire générale
 Edgar Robichaud, vice-recteur à
 l'administration et aux ressources humaines
 (VRARH)
 Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la
 recherche

PERSONNES EXCUSÉES :

Isabella Duguay et Josée Rioux-Walker

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE DE LA RÉUNION	2
2. CORRESPONDANCE	2
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	2
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-190513.....	2
5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	2
5.1. Création de la Maîtrise professionnelle en aménagement des forêts (CCJ-191001)	2
5.2. Autres	2
6. ÉVALUATION DE PROGRAMMES.....	2
6.1. Évaluation des programmes en biologie	2
6.2. Évaluation des programmes en droit	4
6.3. Évaluation du programme de Maîtrise en travail social	5
7. AFFAIRES NOUVELLES.....	6
8. PROCHAINE RÉUNION.....	6
9. CLÔTURE.....	6
DOCUMENT A -	7

¹ Assiste aux réunions en y ayant voix consultative

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 40.

Le président souhaite la bienvenue au nouveau vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Gilles Roy, et lui souhaite un excellent mandat.

2. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CCJ-190827

Jean-François Thibault, appuyé par Samuel LeBreton, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-190513

R : 02-CCJ-190827

Edith Doucet, appuyée par Mathieu Lang, propose :

« Que le procès-verbal CCJ-190513 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**5.1. Création de la Maîtrise professionnelle en aménagement des forêts**

Ce point sera discuté à la prochaine réunion du Comité conjoint de la planification, soit le mardi 1^{er} octobre 2019. La vice-rectrice du campus d'Edmundston et la doyenne des Études du campus d'Edmundston seront présentes.

5.2. Autres

Aucune question n'est soulevée.

6. ÉVALUATION DE PROGRAMMES**6.1. Évaluation des programmes en biologie**

Le programme de Maîtrise en biologie, le Baccalauréat ès sciences, spécialisation en biologie, le Baccalauréat ès sciences, majeure en biologie, la Mineure en biologie, et le Baccalauréat ès sciences, spécialisation et majeure en biologie - régime coopératif ont été évalués par les professeurs Richard Cloutier de l'Université du Québec à Rimouski et Philippe Archambault de l'Université Laval.

Le rapport des évaluateurs externes est très positif.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) rappelle que le programme de maîtrise et les programmes de spécialisation et majeure en biologie figurent sur la liste des programmes prioritaires du projet de la planification académique.

6.1. Évaluation des programmes en biologie (suite)

Parmi les réalisations du département, notons qu'entre 2012 et 2017, les membres du corps professoral ont publié 168 articles scientifiques dans des revues avec comités de lecture. Les évaluateurs externes notent que cela contribue grandement à la qualité des programmes en biologie.

Le VRER présente les recommandations. Une discussion s'ensuit sur la Recommandation 4. Le Comité conjoint de la planification voit d'un bon œil la concertation des campus dans l'élaboration d'un plan stratégique pour le remplacement de professeures et professeurs qui partent à la retraite, mais considèrent qu'il est inapproprié de cibler le volet d'expertise souhaitée à ce moment-ci sans connaître les besoins, sans avoir de critères et sans avoir eu de discussions au préalable entre les campus.

Par ailleurs, la recommandation propose également d'augmenter la représentation féminine au sein du corps professoral. L'embauche des professeures et professeurs doit se faire en tenant compte des politiques d'équité en matière d'emploi. Le ciblage de postes à partir d'une recommandation dans un projet d'évaluation de programmes est déconseillé pour des raisons liées aux sciences administratives et juridiques. La Recommandation 4 est réécrite en tenant compte de ces explications. Les modifications sont adoptées à l'amiable.

Enfin, plusieurs membres notent que le ratio inscriptions/diplomations n'est pas optimal dans plusieurs programmes et que, globalement, l'évaluation est plutôt silencieuse sur le programme de la maîtrise en biologie.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 03-CCJ-190827

Edith Doucet , appuyée par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie étudie la possibilité d'offrir des cours d'été intensifs pour améliorer la promotion des programmes de biologie.

Recommandation 2

Que le président de l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie organise des rencontres de ses membres des trois campus au moins une fois par année pour favoriser la collaboration.

Recommandation 3

Que l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie étudie la pertinence d'offrir un cours obligatoire de microbiologie et plus de cours relatifs aux sciences marines, incluant la biologie marine.

Recommandation 4

Que l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie, de concert avec les décanats des études du Campus d'Edmundston (UMCE) et du Campus de Shippagan (UMCS) et le décanat de la Faculté des sciences, élabore un plan stratégique pour le remplacement éventuel de professeurs qui partent à la retraite en tenant compte des besoins et de la diversité des ressources professorales.

6.1. **Évaluation des programmes en biologie** (suite)**Recommandation 5**

Que le Comité des études supérieures en biologie mette un guide à la disposition de tous les membres du corps professoral et des étudiantes et étudiants diplômés en biologie afin d'uniformiser les attentes quant à la durée de la maîtrise et de l'ampleur du mémoire.

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

6.2. **Évaluation des programmes en droit**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) explique que les programmes *Juris Doctor* et les programmes combinés de 2^e cycle *Juris Doctor* – Maîtrise en administration des affaires, *Juris Doctor* - Maîtrise en administration publique et *Juris Doctor* - Maîtrise en études de l'environnement ont été évalués par le professeur Jean-Guy Belley de l'Université McGill et la professeure Marie-Ève Sylvestre de l'Université d'Ottawa.

Les évaluateurs sont d'avis que le programme de *Juris Doctor* nécessite « une rénovation scientifique et pédagogique importante ». Ils sont d'avis que le programme n'a pas connu d'évolution significative depuis sa création. À ce titre, les évaluateurs proposent des changements importants notamment en première année. On propose également une révision complète des cours obligatoires et des cours à option. Certains cours à option devraient être obligatoires selon les évaluateurs. Cette réflexion doit aussi tenir compte de la formation pratique.

Les évaluateurs reconnaissent l'impact du programme de *Juris Doctor* de la Faculté de droit dans la communauté juridique et d'affaires du Nouveau-Brunswick. Ils recommandent que le programme soit maintenu et que son développement soit soutenu.

Au sujet des programmes combinés, les évaluateurs considèrent que ces programmes sont pertinents et recommandent leur maintien. Cela dit, les évaluateurs recommandent que des mesures concrètes soient mises en place pour augmenter les inscriptions. Sur ce point, le Comité est d'avis qu'un délai doit être inclus dans la recommandation.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les recommandations.

R : 04-CCJ-190827

Jean-François Thibault, appuyé par Samuel LeBreton, propose :

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que la Faculté de droit procède à une restructuration des cours de première année.

Recommandation 2

Que la Faculté de droit procède à une révision complète des cours obligatoires et optionnels.

Recommandation 3

Que la Faculté de droit examine la possibilité d'offrir le mémoire de recherche dans le cadre d'un cours.

6.2. Évaluation des programmes en droit (suite)**Recommandation 4**

Que la Faculté de droit adopte une matrice indiquant les différentes dimensions de l'esprit juridique contemporain que tous les cours de la première année devront contribuer à développer afin de mieux refléter la diversité du droit positif, la complexité de la science juridique contemporaine et les spécialisations actuelles de la pratique professionnelle du droit.

Recommandation 5

Que la Faculté de droit examine la pertinence du régime de promotion par année.

Recommandation 6

Que la Faculté de droit et les facultés partenaires identifient et adoptent d'ici un an des mesures concrètes (ex. la redéfinition des programmes) visant à augmenter les inscriptions dans les programmes combinés de 2^e cycle (J.D.-M.B.A., J.D.-M.A.P., J.D.-M.É.E.) et que l'impact de ces mesures soit évalué dans trois ans.

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

6.3. Évaluation du programme de Maîtrise ès arts en travail social

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) explique que deux évaluatrices externes de l'Association canadienne pour la formation en travail social ont examiné le programme de Maîtrise ès arts en travail social. Le but de leur évaluation était de donner leur avis sur le renouvellement de l'agrément.

Le VRER explique que la Commission d'agrément a accordé le renouvellement de l'agrément en précisant certaines conditions, et ce, pour une période de quatre ans (2018 - 2022).

La professeure Louise Carignan de l'Université du Québec à Chicoutimi et la professeure Ginette Berteau de l'Université du Québec à Montréal ont évalué le programme. Elles se disent impressionnées par la qualité de la formation offerte et la disponibilité des professeures et professeurs de l'École.

Dans le rapport, on note plusieurs éléments au sujet des conditions de travail. On suggère des dégrèvements et de nouvelles ressources.

Le VRER présente les deux recommandations suivantes :

R : 05-CCJ-190827

Jean-François Thibault, appuyé par Samuel LeBreton, propose :

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que l'École de travail social explore les modalités de l'offre de cours optionnels et de stages afin d'optimiser l'utilisation des ressources.

Recommandation 2

Que l'École de travail social explore de nouvelles stratégies afin de favoriser l'achèvement de la maîtrise dans les meilleurs délais et qu'elle étudie l'efficacité des stratégies déjà mises en œuvre.

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

8. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le mardi 1^{er} octobre à 9 heures.

9. CLÔTURE

La réunion se termine à 15 h 20.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale